



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E104373

VALABLE JUSQU'AU 03/09/2027

ÉDITÉ LE

02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/06/2024
30 000

Raison sociale : TOCCO

276 AVENUE HENRI BARBUSSE
59770 MARLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 483 122 347

Siret : 483 122 347 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 50110E

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021453025304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021453025304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 27 34 86 35

Fax :

Portable : 06 81 58 55 86

Site Internet : <http://www.sas-tocco-couverture.fr/>

E-mail : contact@sas-tocco.fr

Responsabilité légale :

TOCCO ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/04/2025
o Fenêtres de toit	30/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	30/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/04/2025
o Isolation des combles perdus	30/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	30/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.